ALLIANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC
PARTENAIRE DE RÉUSSITE

Consultation sur l'allègement réglementaire et administratif

Présentation des recommandations de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec

18 février 2020

NOTRE MISSION

Partenaire de réussite de l'industrie touristique

Rassembler, concerter et représenter les entreprises et les associations du secteur touristique pour propulser la performance de l'industrie tout en soutenant et en participant au développement de l'offre et à la mise en marché touristique du Québec.

NOTRE VISION

Partenaire de réussite de l'industrie touristique

L'Alliance est reconnue comme le partenaire de réussite de l'industrie touristique québécoise, car elle contribue à son rayonnement national et international et à l'accroissement des retombées économiques au Québec. Elle compte sur une équipe passionnée qui œuvre au sein d'un écosystème d'entreprise, de partenariat et d'industrie innovant, collaboratif et apprenant. Son expertise, son approche d'intervention et sa performance en font une référence nord-américaine en matière de création de valeur touristique.

NOS VALEURS

Passion, collaboration, courage, créativité, performance

L'Alliance crée un environnement de travail propice au développement des talents, en concordance avec les valeurs de l'organisation, et prône l'usage d'un français de qualité à tous les échelons de l'organisation.

Mise en contexte

Le 3 décembre dernier, le ministère de l'Économie et de l'Innovation invitait les entreprises à participer à une consultation visant à élaborer un plan d'action en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020–2025. Des consultations sectorielles avaient lieu au début de l'année 2020. Par ce mémoire, l'Alliance désire présenter les commentaires et les propositions d'allègement de toute l'industrie touristique.

La réglementation est un outil essentiel permettant à l'État de réaliser sa mission, comme par exemple assurer la protection de l'intérêt public, de l'environnement, des personnes ou des entreprises. Toutefois, le respect des lois et des règlements, et le temps alloué aux documents à compléter pour les différents ministères et organismes gouvernementaux représentent des coûts considérables pour les entreprises et pour le gouvernement. Ces tâches mobilisent des ressources humaines qui pourraient réaliser des tâches beaucoup plus productives pour les entreprises.

En 2015, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a publié une étude dans laquelle elle indiquait que le coût global de la réglementation au Canada était, en 2014, de 37,1 milliards de dollars comparativement à 8,1 milliards de dollars au Québec.* Il est évident que toute cette réglementation est beaucoup plus importante pour les PME puisque celles-ci n'ont pas les mêmes ressources humaines et financières que les grandes entreprises.

**Rapport sur la paperasserie au Canada, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 2015.*

Consultations sur l'allègement réglementaire

Entre 2004 et 2014, le coût de la réglementation administrative a diminué de près de 20 %. Afin de poursuivre cette amélioration, le gouvernement de Québec a mis sur pied, en 2015, le Comité-conseil sur l'allègement réglementaire et administratif afin de l'aider dans sa démarche de réduction du fardeau réglementaire et administratif des entreprises québécoises.

Ce comité permanent était formé de dirigeants d'associations représentant les entreprises, de hauts fonctionnaires du gouvernement et du ministre responsable de l'allègement réglementaire. C'est aujourd'hui le ministre de l'Économie et de l'Innovation, monsieur Pierre Fitzgibbon, qui préside le comité.

Démarche de l'Alliance dans le cadre de la consultation gouvernementale

1. Envoi d'un sondage

Le 15 janvier dernier, l'Alliance a envoyé un sondage à tous les acteurs de l'industrie touristique afin de recueillir leurs commentaires dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec.

En plus des questions d'ordre socio-démographiques, ce sondage comportait trois questions précises :

- Quels sont les principaux irritants que vous rencontrez au regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec (rapports de reddition de comptes, demandes de financement, demandes de permis, conformité aux normes et règlements, la certification d'employés, accueil de travailleurs étrangers temporaires, etc.) ?
- Quelles sont les répercussions (délais, complexité) de ces irritants sur votre entreprise / organisation ?
- Selon les irritants détaillés plus haut, avez-vous des moyens ou des solutions afin de les atténuer ou les enrayer ?

Démarche de l'Alliance dans le cadre de la consultation gouvernementale

2. Compilation des résultats

Les commentaires reçus des 348 répondants ont été rassemblés, catégorisés, et ont mené à l'identification de problématiques récurrentes des entrepreneurs touristiques. Cette large participation a permis de dresser un portrait sommaire des grands champs d'action possibles pour alléger les exigences réglementaires de l'appareil gouvernemental.

3. Validation des recommandations à la Conférence des entrepreneurs touristiques

Les résultats du sondage ont été présentés aux entrepreneurs touristiques, membres de l'Alliance. Leur généreuse participation au processus a permis de valider et de bonifier les conclusions de l'étude et les recommandations qui en découlent.

Sondage auprès de l’industrie - Consultation gouvernementale sur l’allègement réglementaire et administratif

mardi 4 février 2020

348

Total des réponses

Date de création: mardi 14 janvier 2020

Questionnaires complétés: 348

Q4: Quel est votre sexe ?

Q5: Quel est votre groupe d’âge?

Réponses: 348

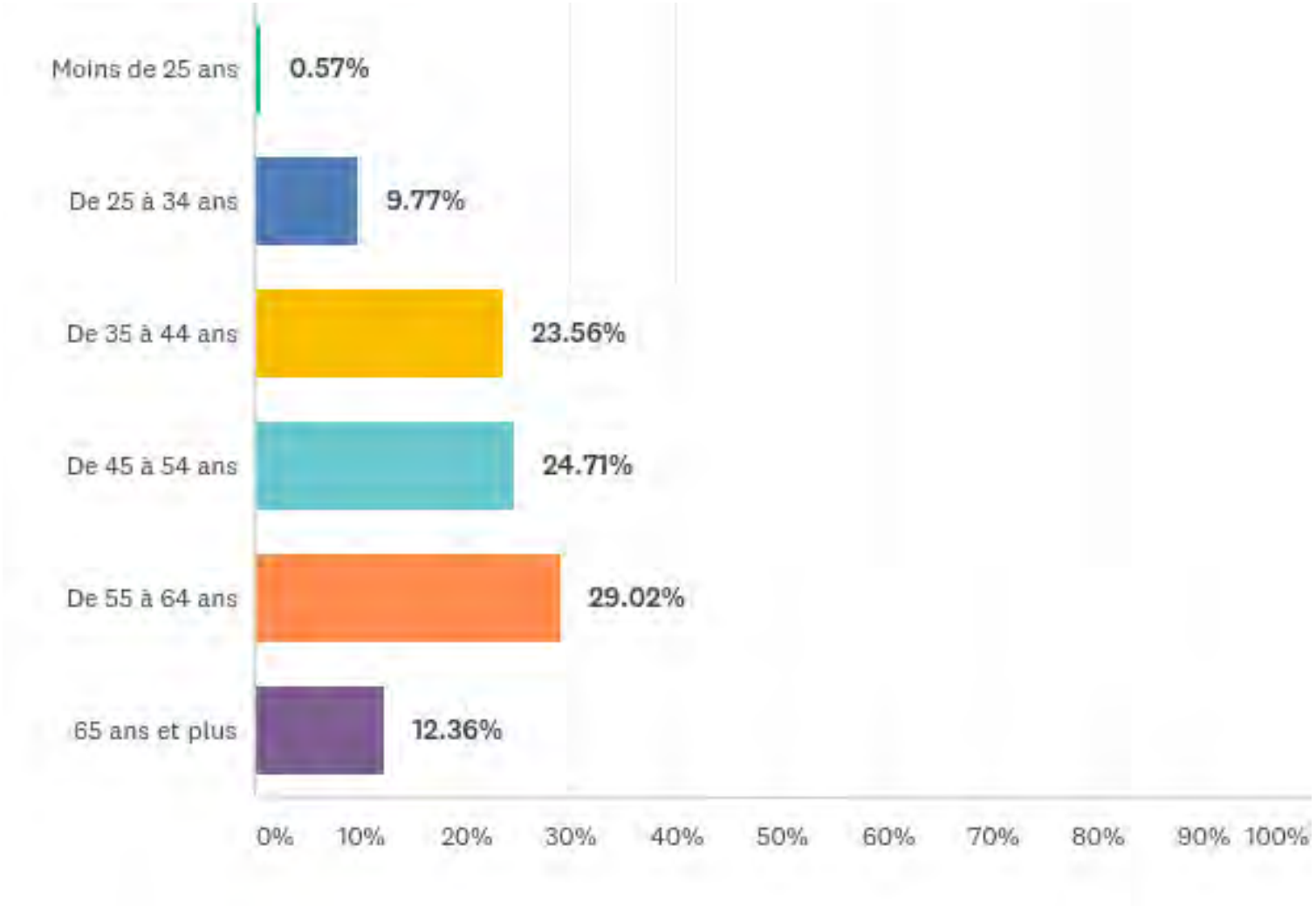

Q6: Dans quelle région touristique est située votre entreprise / organisation ?

Réponses: 347

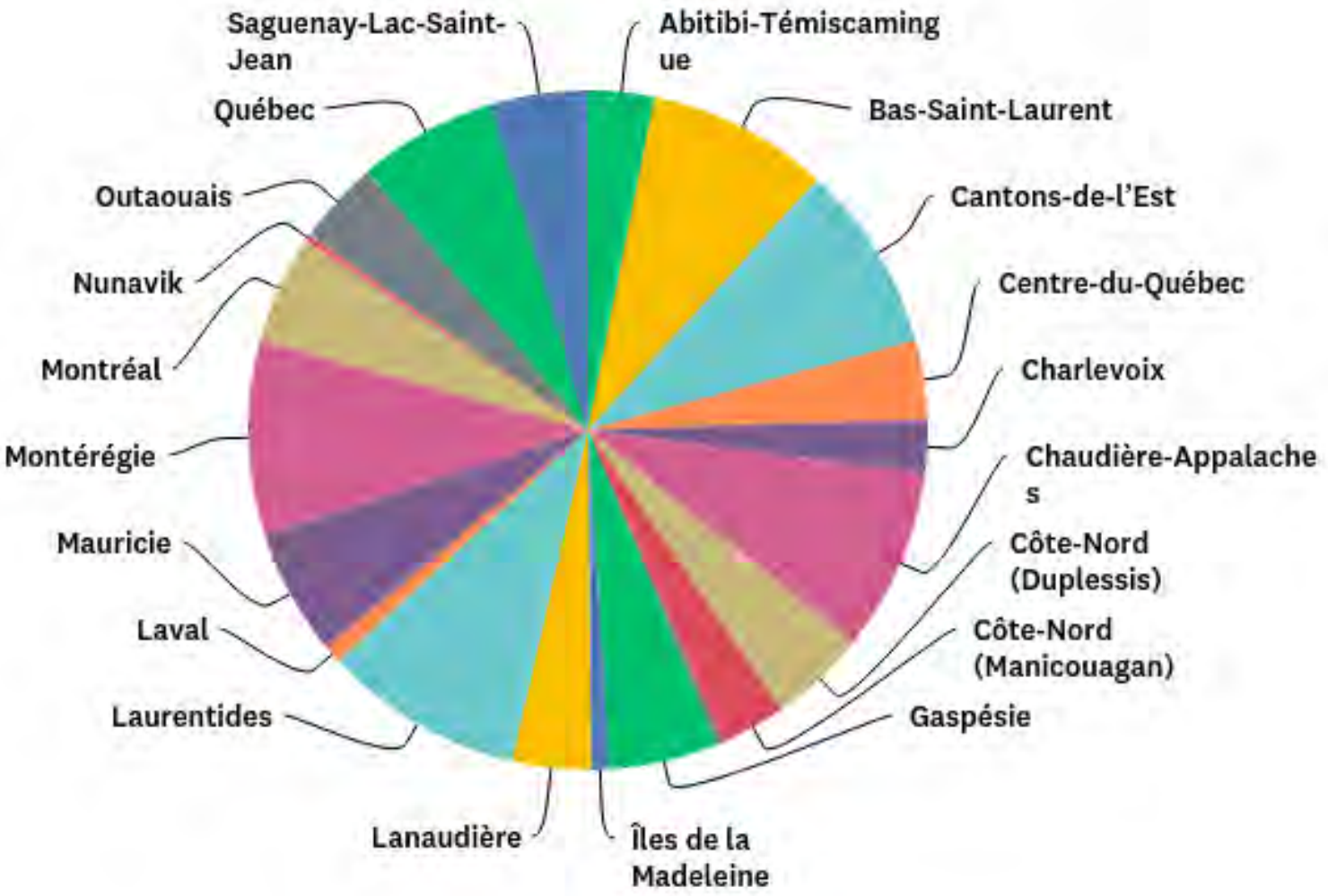

Q7: De quel type est l'entreprise ou l’organisation pour laquelle vous travaillez ?

Réponses: 347

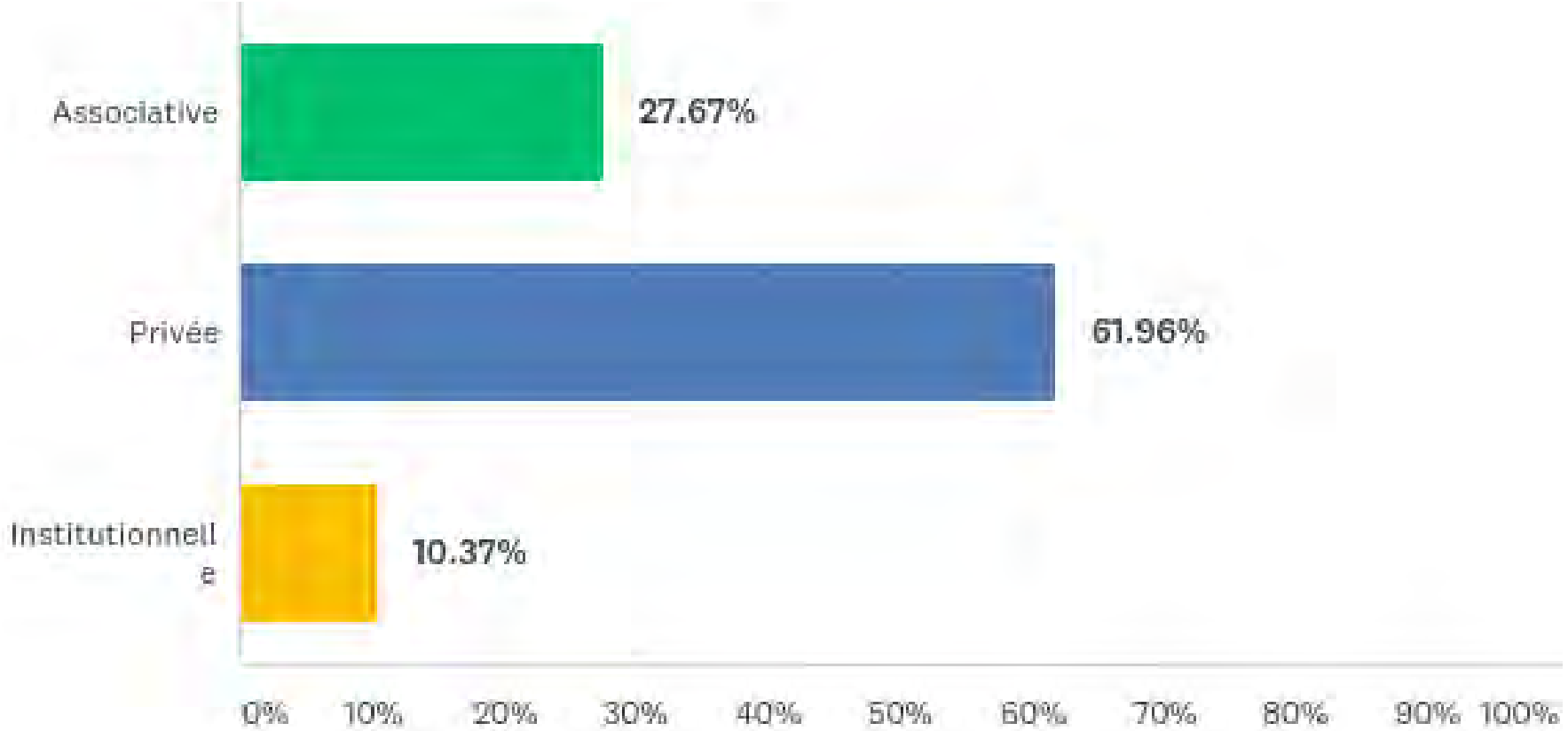

Q8: Quel est le secteur d’activité de l'entreprise ou l’organisation pour laquelle vous travaillez ?

Réponses: 348

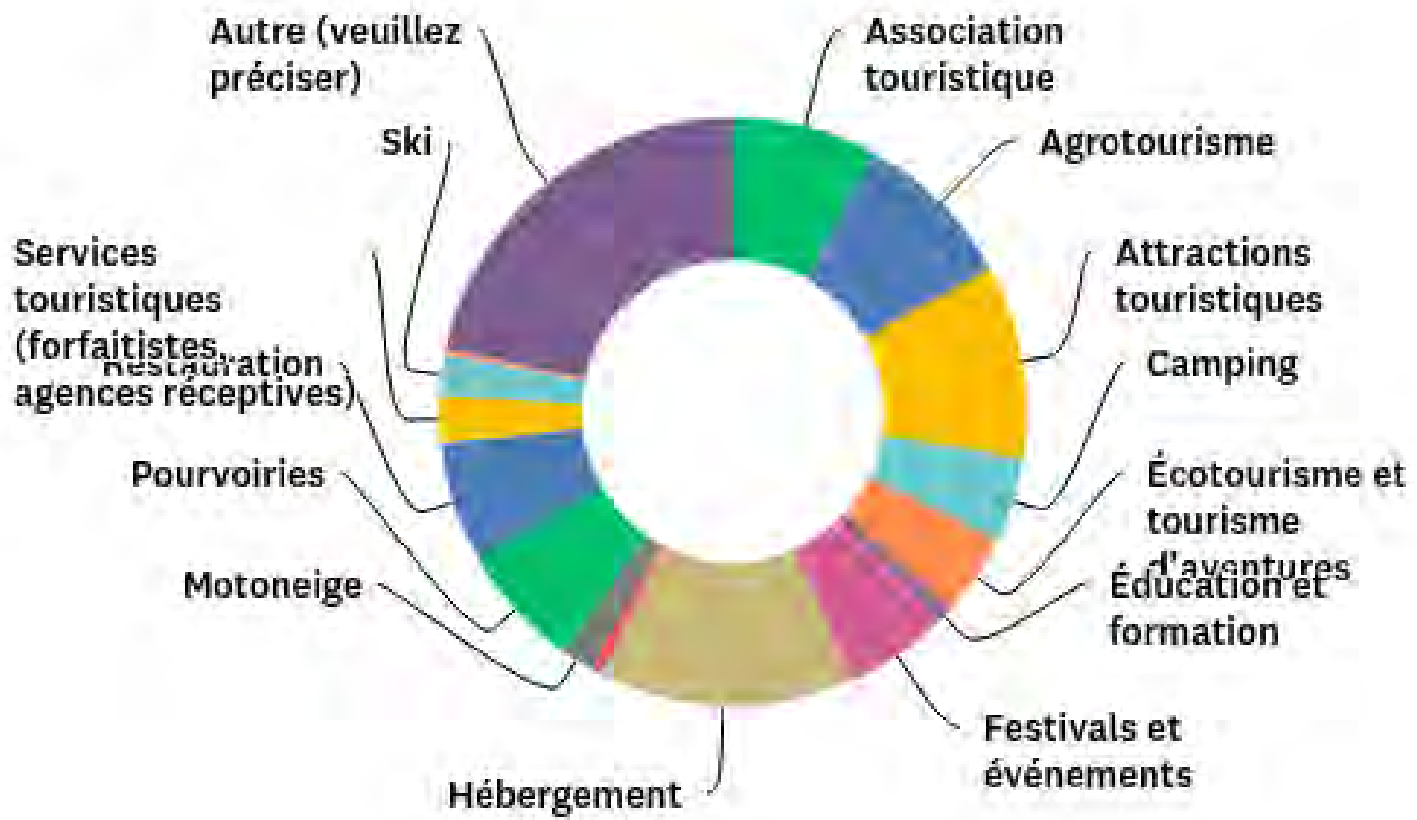

Q9: L'entreprise ou l’organisation pour laquelle vous travaillez emploie combien de personnes ?

Réponses: 348

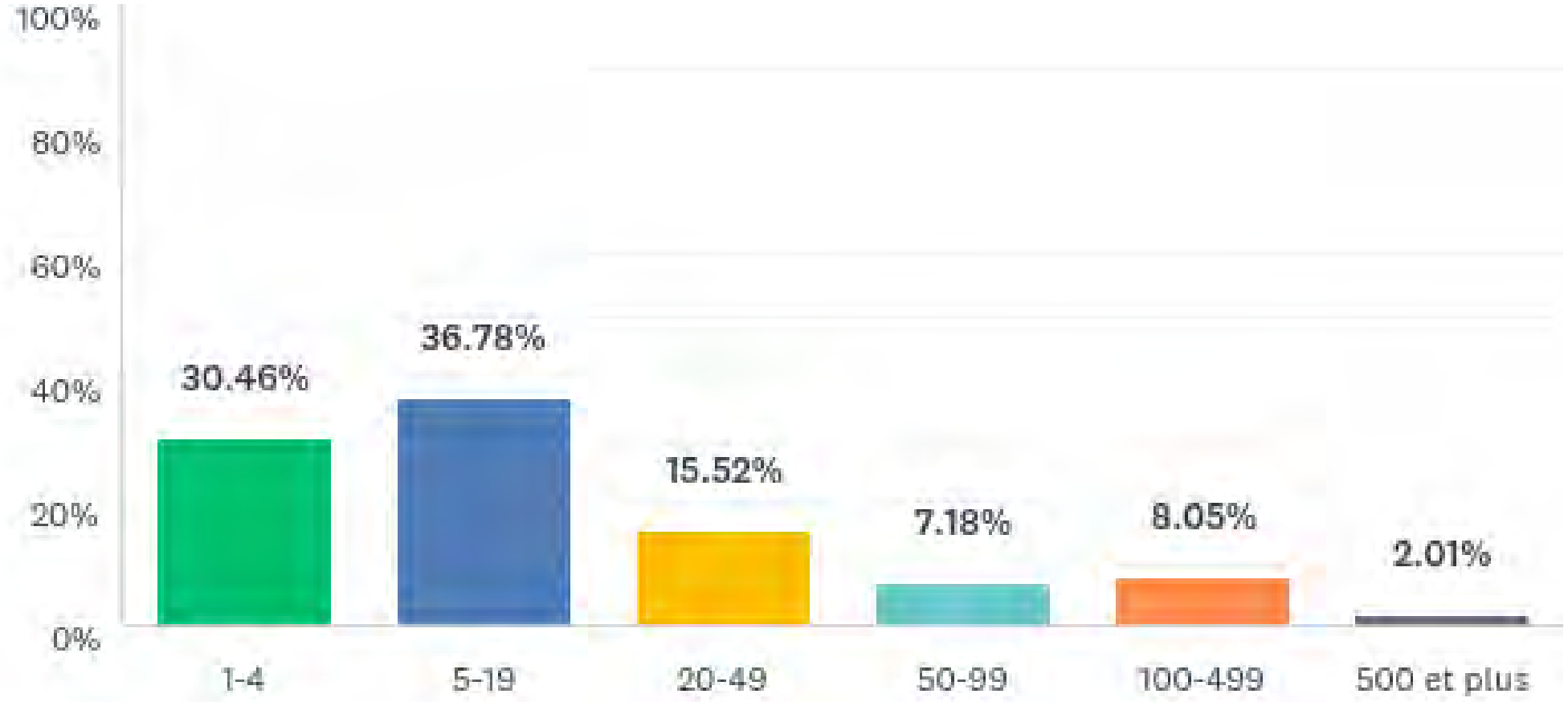

0

Table des matières des enjeux

1. Conformité aux normes et règlements 16
2. Demandes de permis et de financement 18
3. Accueil de travailleurs étrangers 21
4. Communications 23
5. Hébergement (Certification CITQ) 24
6. Divers 25
7. Exemples d'irritants 26

1 Conformité aux normes et règlements

Problématiques

- Les **exigences trop lourdes** entraînent des délais importants et des frais supplémentaires aux entreprises;
- On remarque plusieurs **contradictions et doublons** entre les règlements des différents ministères;
- Plusieurs entrepreneurs disent en être au stade **d'embaucher une ressource externe pour gérer toutes ces exigences administratives**, mais considérant la taille de leur entreprise, ils n'ont pas nécessairement les moyens de payer un sous-contractant;
- Les entrepreneurs doivent produire des **documents pour les deux paliers gouvernementaux avec des informations similaires** mais des **canevas différents**;
- Exigences qui ne tiennent pas compte de la réalité de production (Cadre réglementaire désuet);
- **Visite de plusieurs inspecteurs coup sur coup** avec des demandes différentes: bien-être animal au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), produits alcoolisés à l'Agence de Revenu Canada (ARC) et à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ);

1 Conformité aux normes et règlements

Solutions proposées

- Instaurer un **guichet unique** adapté aux besoins des différents type d'entreprises;
- Réduire le **nombre d'intervenants** en contact avec les PME;
- Prévoir un mécanisme de reconnaissance de ce qui a déjà été fourni, **un guichet central qui permette de réunir l'information**;
- **Simplifier les formulaires** et mieux les adapter;
- **Éliminer les contradictions et doublons** entre les règlements des différents ministères;
- Avoir plus de **flexibilité** et un retour vers des **prises de décision plus locales;**
- **Assouplir le fardeau bureaucratique** des PME;
- Réduire la **quantité de détails demandés** lorsque ceux-ci ont une utilité très faible, voire nulle;
- Mettre en place un **rapport conjoint pour les 2 paliers gouvernementaux;**
- **Mieux définir les responsabilités** des paliers et institutions;
- **Les exigences en matière de formation pourraient être allégées** (exemple des formations très longues et récurrentes en salubrité).

2 Demandes de permis et de financement

Problématiques

- Les **délais de traitement** des demandes forcent parfois l'abandon d'un projet. D'autres fois, ils obligent à souscrire à des emprunts (et payer des intérêts). Ça devient donc très paradoxal : recevoir de l'argent public engendre des frais pour les entrepreneurs;
- Les informations à fournir sont **répétitives.** Le processus est complexe, demande beaucoup de **temps et d'efforts**;
- **Beaucoup d'argent doit être investi** dans les études **avant même de savoir si un projet est admissible au financement**;
- **Les entreprises se perdent dans les différents types de financement offerts** par les divers ministères et paliers gouvernementaux;
- Rigidité de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) dans le dossier de construction en zone agricole à des fins touristiques. Cela occasionne le gel de projets d'aménagement (exemple: salle de réception)

2 Demandes de permis et de financement

Solutions proposées (1/2)

- Les **ententes devraient être systématiquement triennales**, sauvant ainsi beaucoup de temps à remplir la paperasse pour les renouvellements. Lorsqu'un changement survient durant ladite période, l'entreprise est tenue d'aviser les autorités concernées;
- **Uniformiser les demandes** avec un seul formulaire dans lequel il n'y aurait qu'à cocher les programmes sollicités;
- **Homogénéiser les rapports demandés** par diverses instances;
- Donner accès à un **interlocuteur unique et à des règles claires;**
- Créer une **plateforme web unique pour le dépôt de demande et d'inscription de l'entreprise** afin d'éviter de répéter toujours les mêmes informations;
- Adapter les programmes aux **différentes réalités des régions administratives**;
- Mieux **intégrer les impératifs de calendrier** des récipiendaires de subventions et verser les fonds en conséquence.

2 Demandes de permis et de financement

Solutions proposées (2/2)

- **Adapter l'ampleur de la reddition de comptes** en fonction de l'ampleur du financement accordé;
- Mettre en ligne une **ressource disponible pour répondre aux questions de l'entrepreneur** et le diriger dans l'univers des programmes offerts;
- **Rendre les attestations comptables admissibles pour les demandes de financement**, au même titre que les états financiers vérifiés;
- **Annoncer à l'avance les programmes** et donner plus de temps pour l'exécution;
- **Décentraliser les décisions en région :** Faire confiance aux municipalités régionales de comté (MRC) et à leurs sociétés de développement dans la gestion locale des fonds;

3 Accueil de travailleurs étrangers

Problématiques

- Les démarches sont **longues et complexes**;
- Les **exigences trop lourdes** entraînent des **délais importants** et des **frais supplémentaires** aux entreprises (contexte de pénurie importante de main-d'œuvre et de saisonnalité);
- Certains entrepreneurs doivent dépenser des sommes importantes pour faire appel à des **ressources spécialisées** dans le domaine de l'immigration;
- Difficulté à obtenir des **informations claires**;
- Les formulaires à compléter **changent en cours de processus**;
- Il est **extrêmement difficile de produire une demande un an à l'avance** sans même connaître les besoins réels en travailleurs étrangers pour la saison suivante.
- Le **bassin de travailleurs étrangers est inadmissible à certaines régions** qui se retrouvent en situation de pénurie de main-d'oeuvre saisonnière (ex: à cause de son taux de chômage élevé en hiver, Tadoussac n'est pas considéré comme étant en situation de pénurie de main-d'œuvre)

3 Accueil de travailleurs étrangers

Solutions proposées

- **Éliminer les contradictions et les doublons** entre les règlements des différents ministères;
- **Cesser d'avoir deux paliers** (Québec & Canada) pour l'immigration;
- **Reconnaître les compétences et certifications acquises à l'étranger**;
- Il est **impossible de demander un permis de travail pour une durée de six mois : l'entreprise doit payer pour douze mois**. Dans ce contexte, il serait logique de :
    - **permettre aux travailleurs étrangers d'effectuer certaines tâches autres que celles pour lesquelles ils ont été admis**;
    - **faciliter le transfert des travailleurs** étrangers d'une entreprise à l'autre au courant de l'année.

4 Communications

Problématiques

- **Manque de communication** entre les ministères et organismes du Québec;
- Les ministères veulent avoir **priorité sur les annonces, mais les délais sont insoutenables;**
- **Améliorer la communication entre les acteurs**: Les AT se disent les mieux placées pour parler des projets puisqu'ils connaissent leurs promoteurs. Pourtant, elles disent ne pas êtres consultées, ou même informées des demandes de financement en provenance de leur région/secteur.

Solutions proposées

- **Éliminer les contradictions et doublons** entre les règlements des différents ministères, encore une fois, le **principe de guichet unique appliqué aux communications ministérielles**;
- Offrir du **soutien aux entreprises,** les aider à voir si elles se dirigent vers les bons choix;
- Lorsqu'une décision touche le tourisme, **assurer une concertation entre le ministère du Tourisme et les autres ministères** concernés;
- Désigner des **ministères "responsables"** pour les entreprises touristiques touchant plusieurs secteurs d'activité.

5

Hébergement

Certification CITQ

Problématiques

- **Cadre réglementaire et grilles de contrôle rigides et obsolètes** qui mettent un **frein à l'innovation** dans le domaine de l'hébergement et favorisent les géants de l'hébergement;
- Les **visites pour la classification sont trop rapprochées;**
- Une entreprise peut être classée 2 étoiles alors qu'un gîte qui lui ressemble, mais avec 5 chambres et moins, obtient un classement 4 soleils;
- Des repreneurs d'anciens motels qui ont leur bureau non-attaché aux unités avec une entrée indépendante se retrouve dans « résidence de tourisme avec des critères de condos ou appartement ». Pourtant, ce sont de confortables studios de luxe sans cloisons;
- À l'ère numérique, le consommateur s'est tourné vers d'autres sources pour valider la qualité d'un établissement.

Solutions

- **Ajouter des catégorie d'hébergement** pour éviter de se retrouver dans « Autres Hébergements » (Ex: une maison ancestrale avec plus de 5 unités);
- **Faire évoluer la classification** au rythme de l'industrie de l'hébergement;
- **Espacer la classification aux 3 ans**;
- **Éliminer le système de classification**.

6 Divers

Problématiques

- Les **subventions à la main-d'œuvre** sont non récurrentes d'une année à l'autre pour le même employé, ce qui cause un grand mouvement de main-d'œuvre; coût de publiciser les offres ; formation toujours à faire ; recherche de main-d'œuvre continuelle;
- La **réglementation sur les aires de baignade** est trop sévère par rapport aux autres provinces et pays (tests d'eau aux 3 heures, sauveteurs en tout temps,etc.) Le manque de ressources qualifiées et les exigences élevées forcent les entreprises à écourter certains services et à augmenter leurs tarifs;
- La **Loi sur le tabac et le cannabis** est extrêmement complexe à mettre en place pour les entreprises et si les autorités constatent son non-respect par un client, les amendes sont extrêmement élevées pour les entreprises.

Solutions proposées

- Comme beaucoup d'entreprises touristiques sont saisonnières, **la durée des subventions pourrait être étendue sur quelques années.** Cela aiderait à la rétention des employés;
- Réduire les exigences relativement à la présence de **surveillants et sauveteurs** (plages et piscines) afin d'harmoniser celles-ci avec le reste du Canada;
- Remettre la **responsabilité sur l'individu** plutôt que les entreprises. Dans le cas du tabac, c'est le fumeur qui contrevient aux lois, et l'entrepreneur ne devrait pas avoir à jouer à la police.

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) (1/2)

Certaines entreprises agrotouristiques vivent actuellement des problématiques avec la CPTAQ. Une importante mise à jour de la loi créant la CPTAQ serait nécessaire à court terme afin, entre autres, que **soit reconnu le secteur de l'agrotourisme**, secteur présent dans notre industrie aujourd'hui. Lorsqu'une entreprise agricole désire présenter un nouveau projet à la CPTAQ, elle doit répondre à 10 critères. Malheureusement, 6 de ces 10 critères ne sont même pas adaptés à 2020. D'où l'importance de révision complète de la loi de la CPTAQ.

En 2018, une entreprise montérégienne a reçu plus de 300 000 personnes sur sa ferme. 65 000 d'entre elles ont particulièrement visité la Papillonnerie et la Ferme pédagogique, 2 activités éducatives et agrotouristiques. Après plus de 6 ans de débats juridiques, ces activités ont finalement été reconnues par la CPTAQ. Parmis ces visiteurs, la ferme a reçu plus de 10 000 élèves. Toutefois, un conflit persiste avec l'entrée en vigueur de nouvelles règles en janvier 2019. L'entreprise ne peut ouvrir un restaurant de plus de 20 places! Difficile de respecter ce critère quand on reçoit 300 000 personnes sur sa ferme.

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) (2/2)

Une autre entreprise agrotouristique a soumis une situation problématique avec la CPTAQ. Cette entreprise fait la promotion des produits de l'agriculture en offrant diverses activités sur sa ferme: ateliers culinaires après la cueillette des produits, labyrinthe dans le champ de maïs, jeux gonflables pour les enfants, restaurant pour les visiteurs, etc.

En mai 2019, cette entreprise a reçu un constat d'infraction de la CPTAQ à la suite d'une plainte. Il s'agit encore d'une situation problématique à cause de la loi de la CPTAQ qui n'est pas adaptée à ce secteur d'activité.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation doit aussi s'assurer que les municipalités et villes, ainsi que les MRC, doivent faire les ajustements nécessaires à leurs schémas d'aménagement afin de tenir compte de l'agrotourisme comme secteur d'activité.

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) (1/4)

Il y a 2 ans, une station de ski a vu son chalet principal partir en fumée. À la suite de la reconstruction de ce bâtiment, la station a présenté une demande pour récupérer ses permis de restauration et d'alcool. Lors de l'étude de cette demande, la RACJ a indiqué à la station que, puisqu'un de ses propriétaires vivait à l'étranger, des documents supplémentaires devaient être complétés. Évidemment, des frais s'appliquent à tout cela. Pourtant, il ne s'agissait pas ici d'un tout nouveau permis!

Finalement, après beaucoup de démarches juridiques par des avocats, de discussions avec les divers ministères de l'immigration et le déboursement de plusieurs milliers de dollars, la station de ski a obtenu son permis.

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) (2/4)

La RACJ demande beaucoup trop de documents (12) pour ses besoins, soit:

1. Formulaire « Demande de permis d'alcool » dûment complété et signé, incluant l'annexe A "Renseignements sur le demandeur du permis » et les annexes A.1 « Renseignements sur les associés, les actionnaires, les administrateurs et la personne chargée d'administrer le commerce »;
2. Résolution autorisant le dépôt de la demande;
3. Titre de location (bail) ou de propriété de l'immeuble;
4. Document constitutif et relevé du registre des entreprises (REQ);
5. Plan d'aménagement détaillé des lieux par un ingénieur, un architecte ou par la municipalité ;
6. Tableau de calcul de la capacité approuvé par un ingénieur, un architecte ou par la municipalité;
7. Certificat de conformité à la réglementation municipale d'urbanisme;

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) (3/4)

8. Photos de l'extérieur (enseigne) et, s'il y a lieu, de la terrasse aménagée;
9. Photos de l'intérieur de la pièce où sera exploité le permis de façon à mettre en évidence, dans son ensemble, la pièce aménagée, incluant les entrées et les sorties;
10. Dans le cas d'un restaurant, le menu et des photos de la cuisine et des inventaires;
11. Chèque pour l'analyse de la demande (259$ en 2020);
12. Enquête de la SQ ou du corps de police local.

La RACJ n'a pas de plate-forme Web permettant de lui transmettre des documents et y avoir accès pendant le processus de demande de permis. **Les documents doivent être transmis par la poste ou par courriel** à un fonctionnaire. La RACJ n'a pas de procédure allégée pour faire une simple mise à jour (ex.: changer le nom d'un administrateur). Il faut compléter et fournir les documents a), b) et d) pour ce faire.
Pour mettre à jour des informations administratives concernant cinq (5) de nos permis, nous avons dû traiter avec cinq (5) fonctionnaires différents dans des régions différentes au Québec.

7 Exemples d’irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) (4/4)

La RACJ a refusé notre demande de traiter avec un seul fonctionnaire dans le but d'améliorer l'efficacité.

Par ailleurs, il est difficile de parler à un représentant de la RACJ à partir du milieu de l'après-midi (15h30). Les fonctionnaires de la RACJ ne répondent pas du premier coup. Il faut laisser un messager et espérer un retour dans les 48 à 72 heures.

La réglementation concernant la gestion et la vente des boissons alcooliques est prévue dans quatre (4) lois et dix-sept (17) règlements. Même les fonctionnaires de la RACJ ont de la misère à s’y retrouver.

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Agences forfaitistes VS les commissions scolaires

Les agences forfaitistes doivent passer beaucoup de temps sur un seul appel d'offres de commission scolaire: répéter à chaque que fois les mêmes informations sur leur agence (copie du permis, expérience des employés, raison sociale, etc), répondre à des conditions qui ne sont pas toujours adaptées au monde du voyage (exemple : offrir une garantie de prix quand les vols et les prix pour l'année suivante ne sont pas encore disponibles, donner l'horaire exact pour des vols qui ne sont pas encore programmés, respecter les conditions mentionnées sans même savoir si le créneau horaire demandé sera obtenu, etc.) Puisque certaines demandes sont illogiques, l'agence doit écrire au responsable, attendre une réponse officielle par addenda, refaire une demande par écrit lorsque la réponse n'est pas claire.

Ainsi, il y aurait lieu d'offrir aux forfaitistes la possibilité de discuter directement avec l'organisateur du voyage pour donner plus de flexibilité à l'agence et comprendre les réalités du monde du voyage : les répercussions du taux de change sur l'industrie; les changements hors de contrôle de l'agence; la difficulté de demander une garantie de prix car au final, dans la plupart des cas, c'est le client qui est pénalisé; présenter des appels d'offres qui sont adaptés aux réalités du milieu limitant ainsi le temps demandé pour y répondre.

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Régie du bâtiment (RBQ)

Lors d'un changement son conseil d'administration, un organisme ou une entreprise inscrite à la RBQ doit l'indiquer à son dossier via le site cliqSÉCUR, en y indiquant les coordonnées de cette nouvelle personne. Mais pour confirmer l'ajout de ce nouveau membre, la personne responsable du dossier de l'entreprise sur le site de la RBQ doit imprimer le bordereau d'identification généré par le système, y joindre une copie des pièces d'identité de son membre du CA et poster le tout aux bureaux de la RBQ à Montréal!!! Ces documents doivent être reçus dans les 15 jours suivant la modification.

Pourquoi ne pas demander la copie des pièces d'identité **directement sur le site** comme c'est le cas pour l'**Autorité des marchés publics par exemple**?

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Autorité des marchés publics (AMP) (1/2)

Demande d'autorisation à l'Autorité des marchés publics

Le renouvellement d'une telle autorisation est aussi lourd que la demande initiale. Coût: près de 2 000 $

Délai: demande de renouvellement déposée il y a 4 mois et demie et nous n'avons toujours pas obtenu de réponse.

Les documents suivants doivent être transmis:
1. Mise à jour de la liste des liens d'affaires;
2. Formulaire « Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public »;
3. Attestation de Revenu Québec (délivrée depuis 30 jours et moins avant le dépôt de la demande) confirmant que l'entreprise a produit ses déclarations et qu'elle n'a pas de compte en souffrance;
4. États financiers du dernier exercice;
5. Organigramme indiquant la structure de l'entreprise;

7 Exemples d'irritants en regard des formalités administratives avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec

Autorité des marchés publics (AMP) (2/2)

6. Déclarations (prêteur – entité), plusieurs copies selon le cas;
7. Déclaration (entité de niveau 3), plusieurs copies selon le cas;
8. Déclarations (personne physique de niveau 2), plusieurs copies selon le cas;
9. Déclarations (personne physique de niveau 3), plusieurs copies selon le cas;
10. Déclarations (entité de niveau 2), plusieurs copies selon le cas;
11. Déclaration (entité de niveau 3), plusieurs copies selon le cas;
12. Pièces d'identité, plusieurs copies selon le cas;
13. Les mesures de gouvernance de l'entreprise (code d'éthique, formation, comité);
14. Paiements des frais pour la demande de renouvellement de plus de 400 $ par exemple;
15. Paiement des frais RHS de 219 $ (vérification pour chaque personne ou entité) pour un total de 1314 $ par exemple pour ce dossier.

Onze déclarations similaires signées au total par les trois (3) mêmes individus ont été demandées.